

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN**Procès-verbal in-extenso de la réunion de Conseil du 7 juillet 2020**

M. LEJEUNE : Puisque le calme est revenu, je me permets de m'imposer. Et oui, on a beau s'appeler « LEJEUNE », il arrive un jour où on est le doyen. J'avoue que c'est un peu émouvant de présider ce Conseil Communautaire dont les membres ont été élus dans des conditions particulières. Quand je dis « particulières » je veux parler des conditions sanitaires imposées à cause de ce coronavirus qui perturbe notre vie. Avant de commencer réellement, je tenais à souhaiter un bon anniversaire à 3 conseillers communautaires, c'est-à-dire, Donata HOCHART, qui aujourd'hui fête son anniversaire, à Yves TERLAT, je ne dirai pas leur âge, et à Frédéric ALLOÏ. Voilà, bon anniversaire à vous 3. Alors, je vais commencer par nommer un secrétaire de séance en fonction de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose « au début de chacune de ses séances, le Conseil doit nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. ». Il est de coutume de le demander au plus jeune d'assurer cette fonction et le plus jeune c'est Steven VANDEVOORDE. Je lui demande de venir à la tribune s'il n'a pas peur pour accomplir ses fonctions de secrétaire de séance. Je vais le mettre tout de suite au travail d'ailleurs en lui demandant de faire l'appel. Alors, on t'écoute.

M. VANDEVOORDE : Alors, AIT ABDERRAFII Latifa, AIT CHIKHEBBIH Fatima, ALEXANDRE Jean-Marie, ALLOÏ Frédéric, BANAS Carine, BAUDE Bernard, BAVAY Alain, BOUKERCHA Farid, BOURDON Cécile, BUISSETTE Christelle, CANIVEZ Patrick, CARBONNIER BEN AZOUZ Michèle, CARON Jean-François, CARON Pascal, CECAK Jean-François, CHAMPIRE Christian, CHERET Pierre, CIOFFI Perrine, CIURYS Christophe, CLAIRET Justin, CLAVET Bruno, CLEMENT Katy, COLLART Virginie, CORRE Hélène, COUPIN Maryse, DAMBRINE Catherine, DARRAS Jérôme, DEMEYERE Martine, DERNONCOURT Daniel, DESMARETZ Arnaud, DOUTREMEPUICH Bernadette, DUBREUCQ Alain, DUCAMP Laurent, DUCLOY Nadine, DUFOUR Violette, DUPORGE Laurent, DUQUESNOY Philippe, FINEZ Sabine, FRANCKE Nicolas, GAMBIEZ Ludovic, GERMA Martine, GODART Jean-Noël, GODART Nicolas, GUFFROY Joachim, HENNEAU-PLOUVIER Ludivine, HOCHART Donata, HOUZIAUX Jeanne, JACKOWSKI Henri, KOPROWSKI Georges, KRUSZKA Daniel, KUCHCINSKI André, LA GRANGE Philippe, LEJEUNE Yvon, LEMAIRE François, LETOQUART Jean, LEVANT Agnès, LHERBIER Alain, LOUBAT Caroline, MARTEL Virginie, MARTIN Brigitte, MEGUEULLE-MANIER Nathalie, MEPHU NGUIFO Laure, MESSENT Sébastien, MOMPEU Louis, MOULIN Tony, OUVRY Joël, PEDOWSKI Christian, PETIT Brigitte, POISSANT Laurent, REAL Dominique, ROBERT Sylvain, ROGER Alain, ROSZAK Christine, RUSIN Sophie, SADOUNE Samia, SENECHAL Pierre, SEVIN Eric, SIKORA Stéphane, SPRIMONT Christian, STIEVENARD Christine, SZABO Alain, TATE Corinne, TELLIER Jean-Marc, TERLAT Yves, TOULOUSE Françoise, TRANAIN Dorise, TRONI Bruno, VANDEVOORDE Steven, VERNACK Christelle, VISEUX Maurice, VOULIOT Julien.

M. LEJEUNE : Merci Monsieur le secrétaire. Je vous déclare donc installés dans vos fonctions. Je constate également que le respect des conditions de quorum telles qu'elles sont fixées par l'article 10 de loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Le Conseil peut en conséquence valablement délibérer. Il me revient également de constituer le bureau de vote. Alors, nous allons maintenant constituer le bureau de vote, il convient de respecter les dispositions de l'article R42 du Code Electoral lequel dispose que « chaque bureau de vote est composé d'un Président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire » mais il est ici à Lens coutume de solliciter les deux conseillers les plus anciens et les deux plus jeunes, à l'exception bien entendu du Président de séance et du secrétaire forcément. Je vais donc demander à Daniel DERNONCOURT de présider ce bureau de vote avec Maryse COUPIN, puis à Joachim GUFFROY et Bruno CLAVET, pour assurer les fonctions d'assesseurs. Le secrétariat du bureau de vote étant assuré par Bruno CLAVET. Je vous demande donc de regagner votre place dans le bureau de vote qui se situe là-bas à votre droite, si toutefois il n'y a pas d'opposition en ce qui concerne leurs candidatures imposées par les coutumes. Daniel DERNONCOURT, Maryse COUPIN, Joachim GUFFROY, voilà et puis Bruno CLAVET. Voilà le bureau de vote installé. Alors nous allons maintenant pouvoir procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Je rappelle que seuls les 91 délégués titulaires du Conseil Communautaire peuvent prendre part au vote, bien sûr. Par ailleurs, et conformément à l'article 10 de la loi 2020-290 d'urgence pour faire face à l'épidémie du Covid-19, je vous informe qu'un élu peut être porteur de deux pouvoirs. Les procurations doivent être remises au secrétariat du

bureau de vote. Sur ce point, je me permets de vous rappeler qu'il est absolument impératif de faire enregistrer les procurations que vous détenez auprès du secrétariat. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous remercie d'en informer Madame ABARGHAZ qui se tient à votre disposition. Je ne sais pas où elle se trouve, là-bas dans le fond, elle est à votre disposition. Je rappelle qu'en application de l'article 5211-2, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Compte-tenu de la situation sanitaire, il est proposé à l'Assemblée de ne pas recourir à l'isoloir. En conséquence, l'urne circulera et en préalable les enveloppes et les bulletins de vote seront distribués en fonction des présents et des procurations régulièrement enregistrées. Alors, le moment est venu, grand moment, de demander aux conseillers candidats à la Présidence de se manifester. Qui est candidat ? Monsieur BAVAY, vous avez la parole.

M. BAVAY : Merci Monsieur le Président de séance. Mesdames, messieurs, mes chers collègues conseillers communautaires, aujourd'hui se termine une séquence électorale totalement inédite puisqu'elle aura duré près de 4 mois. Séquence inédite également puisque 31 sur les 36 maires que compte la Communauté d'Agglomération ont été élus dès le 1^{er} tour. Alors qu'on nous annonçait une déferlante de l'extrême droite sur l'agglomération, les élus nationalistes ne seront que 2 à siéger dans notre assemblée et n'auront conquis finalement aucun beffroi de notre territoire communautaire. La crise de la Covid a vite fait retomber les tensions liées à la campagne électorale mais a surtout, pour nous, permis d'affiner une réflexion commune, commencée il y a quelque temps déjà et qui s'est conclue il y a quelques jours par la signature d'un accord de gouvernance entre les 3 groupes politiques constitués au sein de cette assemblée. Cet accord de gouvernance doit être la première pierre de la construction d'une nouvelle ère pour notre communauté, pour notre territoire. La mise en œuvre d'un projet commun doit résonner avec les termes dialogue, confiance, proximité, action, cohésion. Autant de mots clés qui doivent guider notre action. Il sera donc nécessaire d'avoir une méthode basée sur la négociation permanente pour la mise en œuvre d'un projet commun. Collectivement, nous souhaitons mettre en avant une sorte de culture du compromis, et pour la faire émerger, il y a lieu de mettre en œuvre un dialogue renouvelé à tous les échelons de notre organisation politique. Parce que ce rassemblement de la gauche et des forces de progrès est une démarche nécessaire pour assurer l'avenir de notre agglomération au regard des enjeux de demain, de la crise économique, sociale et environnementale que nous affrontons et que nous affronterons certainement de façon plus aigüe encore très prochainement. Parce que devant les nouveaux défis à relever, nous devons apporter des réponses concrètes et immédiates à chacun de nos concitoyens. Il semble évident que la mandature qui va s'ouvrir doit permettre de consolider, valoriser et défendre ce qui a déjà été mis en place. Le projet de territoire qui doit rester le cœur du réacteur délivrant notre énergie commune devra bien sûr continuer à évoluer car il a vocation à être un outil au service de nos 36 villes et de leurs ambitions communes. C'est pourquoi, il y aura lieu de procéder à une démarche de relecture, de réappropriation, d'évaluation, puis d'actualisation de ce projet. Parce que la coopération intercommunale est un processus continu et itératif. Cette démarche est essentielle, elle permet de vérifier que le projet demeure bien en phase avec les souhaits de nos concitoyens et qu'il conserve le niveau d'ambition ou de réalisme nécessaire à sa mise en œuvre. Cette démarche ambitieuse doit nous permettre d'interroger collectivement le présent et l'avenir, la vie quotidienne, les valeurs partagées, les nouvelles pratiques et habitudes, d'imaginer les progrès à faire, les innovations à conduire, les pistes à ouvrir, autant de réflexions qui ne s'arrêtent pas aux seules compétences de la Communauté mais qui interrogent en profondeur le vivre ensemble de notre Agglomération et les choix de développement. Il est donc temps de poursuivre le chapitre de l'histoire de notre Agglomération, placé sous le signe de l'espoir, d'une grande ambition collective et du sérieux. C'est dans ce cadre que les groupes Socialistes, Verts et Apparentés, Communiste et Républicain décident de présenter la candidature de Sylvain ROBERT. Candidat de la gauche rassemblée, écologiste et citoyenne, Sylvain ROBERT, ainsi que les femmes et hommes qui l'entourent, incarnent cette ambition retrouvée. Homme de conviction et homme de dialogue, constamment à l'écoute des autres, fidèle aux idées de progrès et de solidarité, Sylvain ROBERT est le candidat de la confiance retrouvée. Elu encore jeune et déjà expérimenté, enthousiaste et travailleur, amoureux de son territoire et de son histoire, de la riche diversité de ses quartiers et de ses paysages, il a une profonde connaissance des ressources de notre intercommunalité mais aussi de tout ce qui aujourd'hui pourrait entraver son développement harmonieux. Il travaille depuis toujours au plus près des communes qui composent cette agglomération et ses habitants, son équipe porte aujourd'hui un projet entièrement centré sur l'humain. Comment mieux vivre ensemble ? Comment développer les mobilités douces et faire enfin respirer notre territoire ? Comment rompre avec des logiques d'enfermement et lutter contre

le déclassement et certaines formes de violence qui menacent nombre d'entre nous ? Comment mieux accompagner les énergies individuelles et collectives qui contribuent à redynamiser l'ensemble de nos communes, à y inventer des formes de vie, des lieux de travail, de loisirs, de culture et de rencontres plus harmonieux, soucieux du bien-être de chacun ? Comment inventer un territoire accueillant à toutes et tous, respectueux de chacune et de chacun ? A toutes ces questions, Sylvain ROBERT et son équipe apportent et apporteront des réponses claires, sérieuses, argumentées, ouvertes à la discussion. Clarté, sérieux, volonté, respect des autres et esprit de dialogue sont autant de qualités dont ne manque pas Sylvain ROBERT et qui seront indispensables pour que l'Agglomération de Lens-Liévin devienne une terre accueillante, innovante, humaniste et douce à vivre. C'est avec Sylvain ROBERT que nous allons tenir notre rang et montrer nos capacités à répondre aux enjeux dans le concert de l'intercommunalité régionale, de montrer l'imaginaire d'une communauté innovante, entreprenante, réactive dans les appels à projets, dynamique et communicante et répondre ainsi aux attentes de la population, lui redonner des perspectives, de l'espérance, de la fierté. Vous l'aurez compris, c'est sans équivoque et pour ma part avec un plaisir non dissimulé que nous appelons à voter Sylvain ROBERT.

M. LEJEUNE : Merci Alain. Y'a-t-il d'autres interventions ? Pas d'autre intervention. Ah là-bas ! Je ne voyais pas avec le contrejour, je ne sais même pas qui a levé la main. C'est Bruno ?

M. TRONI : Oui.

M. LEJEUNE : Alors tu as la parole.

M. TRONI : Merci Yvon. Bien, chers collègues, entamer un nouveau mandat c'est un peu comme écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre agglomération. Cette intercommunalité a plus de 50 années d'existence, nos prédécesseurs comme nous même avons œuvré pour développer ce territoire, le rendre attractif, participer pleinement à sa transformation. Beaucoup de choses ont été faites mais beaucoup restent encore à construire. L'élection du Président de la Communauté d'Agglomération est l'occasion pour chacun des groupes politiques présents dans cette assemblée d'exprimer sa volonté de poursuivre, d'améliorer le travail ainsi accompli. Mais si nos discours peuvent être considérés comme des témoignages de notre détermination à aller dans ce sens, c'est avant tout sur nos actes que nos populations nous jugeront, sur notre capacité à leur apporter des réponses, à améliorer leur vie quotidienne. C'est grâce à notre action commune que ces mêmes populations reprendront confiance et que nous éviterons par la même occasion qu'elles se jettent dans les bras de l'extrême droite. Nous sommes parvenus dans cette agglomération à faire mentir les pronostics qui qui annonçaient une vague bleue marine jusqu'à faire disparaître, d'ailleurs, les délégués communautaires RN dans les communes de notre groupe. Il nous appartient à tous de poursuivre dans cette voie. Nous en sommes persuadés, de la façon dont nous travaillerons, dépendra la qualité de ce que notre agglomération apportera à ses habitants. La conception de l'intercommunalité que nous avons toujours défendue prend ici tout son sens. La communauté d'agglomération n'est pas une instance supérieure qui agirait indépendamment de la volonté des communes. Elle est un outil au service de leur développement. Les associer plus étroitement au processus de décision est donc crucial. Nos communes sont le cœur de cette intercommunalité. Oublier cela, ce serait donner raison à nos gouvernants qui, hier comme aujourd'hui, ne rêvent que d'une chose : les faire disparaître et, avec elles, la démocratie locale. Nos communes ont joué un rôle déterminant durant la crise sanitaire que nous venons de traverser. Qu'elles soient urbaines, rurales, de grande ou de petite taille, elles ont un rôle tout aussi primordial à jouer dans le projet de territoire de notre agglomération. La proximité, l'écoute, la transparence, le débat sont autant d'éléments qui doivent permettre une véritable collaboration grâce à des méthodes de travail renouvelées. Si je devais ajouter un mot à cette liste, ce serait « combatif ». Combatifs, nous devons l'être pour aider notre population à traverser les conséquences économiques, sociales, sanitaires de la pandémie, et nous savons déjà qu'elles seront terribles. Combatifs, nous devons l'être aussi pour contrer la politique que ce gouvernement s'acharne à mettre en œuvre car le remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu ne remet nullement en cause la politique profondément libérale menée jusqu'à présent. La réforme des retraites est toujours d'actualité, quant au fameux « Ségur de la santé », il semble qu'il soit beaucoup plus facile de faire applaudir les personnels soignants que de donner droit à leurs légitimes revendications. Je pourrais évoquer également la nouvelle étape de décentralisation qu'Emmanuel Macron souhaite engager et à propos de laquelle nous devons nous montrer vigilants. Alors oui, chers collègues, notre groupe a décidé de signer, vendredi dernier, un accord de gouvernance et de rejoindre l'exécutif parce que nous sommes persuadés qu'une plus grande collaboration est indispensable pour faire

avancer les projets communautaires et donner à nos communes, à notre communauté d'agglomération et à ses habitants toute la place et le respect qu'ils méritent. Bien sûr, nous avons des sensibilités différentes qui continueront de s'exprimer car travailler ensemble, ce n'est pas renier ses combats comme ceux que nous menons pour la gratuité des transports, pour choisir les meilleurs modes de gestion de nos services publics ou encore pour ne pas augmenter la fiscalité. Je pense pouvoir dire que notre groupe, qui s'est renforcé et qui représente aujourd'hui plus de 30% de la population de notre Communauté d'Agglomération, a prouvé à maintes reprises qu'il sait être force de propositions, et c'est cette capacité que nous voulons continuer à mettre au service de nos populations. Merci de votre attention.

M. LEJEUNE : Merci Bruno. Il y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur ALEXANDRE ou alors M. CLAVET. Comme vous voulez, qui commence ? A vous.

M. CLAVET : Très bien. Donc chers collègues, comme vous le savez, notre territoire détient les tristes records en matière de chômage, de précarité, de déclassement car nous payons les échecs successifs de la droite mais surtout de la gauche au niveau national et local. La majorité des membres de ce Conseil Communautaire appartient à des formations politiques coupables et complices de cette situation. N'ayons pas peur des mots et osez faire votre bilan car comprendre d'où l'on vient c'est savoir où l'on va. L'attractivité de ce territoire ne s'est guère améliorée, tout comme le développement économique n'a jamais porté ses fruits, si ce n'est pour la grande distribution que vous chérissez tant. Quant à la question sociale, elle a été quasiment éludée, celle du développement durable, on cherche encore les résultats, bref...

M. ALEXANDRE : Monsieur le Président.

M. LEJEUNE : Pardon, il y a une interruption.

M. ALEXANDRE : Je vous rappelle le règlement, il s'agit de l'élection du Président.

M. CLAVET : J'y viens.

M. ALEXANDRE : Et ça se fait sans débat. Ou vous êtes candidat ou vous appuyez la candidature présentée et vous en expliquez, mais le règlement est clair, c'est sans débat.

M. CLAVET : J'ai le droit d'expliquer mon vote.

M. ALEXANDRE : Après le vote, pas avant.

M. CLAVET : Et bien on arrive au vote. Si une explication de vote est refusée, l'élection doit être refaite. Je suis désolée.

M. LEJEUNE : Allez-y. Pour l'instant je suis le Président, je vais essayer d'utiliser mon pouvoir, alors soyez plus court.

M. CLAVET : J'ai presque fini, ne vous inquiétez pas. Bref, vous le voyez bien mais surtout vous le savez, nous devons aller plus loin, nous devons apporter des réponses concrètes pour faire sortir ce territoire du marasme dans lequel il s'est embourbé. Alors j'espère que lorsque vous voterez pour la Présidence de M. ROBERT, vous vous souviendrez pourquoi vous faites de la politique au sens noble du terme. En effet, je crains que beaucoup d'entre vous ayez commencé la politique par conviction mais vous y êtes aujourd'hui par intérêt et ne venez pas me dire que c'est faux quand on connaît les tractations qui ont lieu en coulisse entre socialistes, écologistes et communistes pour assurer la réélection de M. ROBERT.

M. LEJEUNE : M. CLAVET.

M. CLAVET : Mais la réalité c'est qu'en tant que conseillers communautaires, nous devons avoir une vision globale. Nous sommes certes...

M. LEJEUNE : Bien, écoutez, ne favorisez pas la provocation, c'est terminé. L'intervention est coupée.
M. ALEXANDRE a la parole.

M. ALEXANDRE : Bien, nous revenons à l'ordre du jour. C'est l'élection du Président de l'agglomération et par conséquent je répète, il faut s'en référer au règlement parce que quand on accuse les autres, il faut vérifier comment sont rédigés les textes. Comme l'élection d'un maire, comme l'élection d'un Président d'agglomération, cela se fait sans débat. Il y a une déclaration de candidature, nous écouterons celle de Sylvain ROBERT dans quelques instants puisque c'est la candidature que nous allons soutenir et je voudrais expliquer par rapport au mandat précédent, par rapport à celui qui commence, ce qui nous a conduit à la soutenir. Un, le projet de territoire ; dans 2 jours nous voterons le projet de budget supplémentaire et avant lui, le compte administratif. Les deux témoigneront de deux choses. Un : le territoire sort de la difficulté économique dans laquelle l'avait plongée plusieurs années de difficultés industrielles et commerciales. Malheureusement, la pandémie vient ralentir cette poussée mais elle est réelle. Toutes les statistiques qui nous parviennent le démontrent et tous ceux qui diront le contraire auront à ce moment-là une proportion à tordre les chiffres comme ça les arrange, de la même façon qu'ils oublient le nombre de procès qu'ils accumulent depuis quelques années. Et au-delà, la deuxième raison qui nous amène à nous réunir, c'est que franchement nous avons voté toutes les motions de protestations qui montraient notre accord sur la difficulté du territoire à se faire entendre au niveau national et par conséquent, la logique voulait que nous puissions nous retrouver, même si, le groupe Républicain, en ce qui le concerne, est plus nombreux que jamais. Si il a moins de délégués que d'autres mais plus de maires, et bien tout ceci n'a pas d'importance. Ce qui est important, c'est le fait que nous soyons unis pour faire face aux échéances qui nous attendent, elles seront très difficiles. Le Président de la République a déjà donné la mesure. Le Premier Ministre est un Premier Ministre transparent et ça n'est pas faire offense à ses qualités que de le préciser, il n'est pas maire d'une métropole, il n'est pas un personnage important de la République, il est intrinsèquement, vraisemblablement, un honnête homme, un homme pertinent, un homme talentueux, ayant des convictions, mais par rapport à l'échéance présidentielle, il ne fera obstacle à personne. Et par conséquent, on l'a bien compris que nous étions de plus en plus dans un régime présidentiel. Ce régime présidentiel, il faudra lui faire comprendre que notre territoire existe et qu'il faut le défendre, et nous ne serons pas de trop que d'être rassemblés pour le faire. Pour cela, il fallait rechercher le consensus. Alain BAVAY l'a fort bien dit, Bruno l'a ressenti, il l'a exprimé, chacun avec ses qualités, avec ses défauts aussi. Nous en avons quelques-uns, personne n'est parfait, mais nous allons mettre ensemble, je pense, toutes nos qualités et mettre de côté tous nos mauvais penchants et faire de cela parce que notre territoire en a besoin, parce qu'il a beaucoup souffert et que l'espérance que nous avons créée, qui a permis de réduire l'extrême droite à ce qu'elle a de plus réduit... On ne peut pas la réduire à 0, et bien malheureusement, même par exportation... et bien, il y a désormais une nécessité pour nous, c'est de faire face ensemble à une liaison absolue avec l'Etat, avec la Région, avec le Département, pour ne pas revenir en arrière et faire en sorte que même après une pause de 55 jours, nous soyons en capacité de rebondir. Ce sera l'objet du budget supplémentaire, qui vous sera proposé dans 48 heures. Pour ceci, il est évident que la loyauté des uns et des autres est indispensable. La recherche du consensus est un moyen, la loyauté est un exercice quotidien et nous serons très vigilants dans l'expérimentation de celle-ci. Il n'y a aucun doute, aucun procès d'intention a priori. Il y a simplement la volonté commune de jouer collectif et de gagner collectivement. C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi comme coach, comme chef d'équipe, comme entraîneur du Racing et Président en même temps, le Racing de la Communauté, le Président Sylvain ROBERT.

M. LEJEUNE : Merci Monsieur ALEXANDRE. Bien, je clos donc les interventions des uns et des autres et je demande au personnel de distribuer le matériel de vote, en respectant les pouvoirs des uns et des autres.

Le matériel est distribué. Pour le bon déroulement du vote, c'est donc notre secrétaire de séance, Steven VANDEVOORDE qui va procéder à l'appel des délégués des communes en les invitant à remettre leur bulletin de vote dans l'urne qui leur sera présentée, l'appel des délégués se fait par ordre alphabétique.

M. VANDEVOORDE appelle les 91 Conseillers Communautaires à voter. L'appel est terminé Monsieur le Président.

« déroulement du vote »

M. LEJEUNE : Bien, chers amis, le Président du bureau de vote vient de me donner le résultat du scrutin. J'avais envie de demander à Bruno CLAVET d'annoncer le résultat mais bon je le fais,

volontiers. Votants 89 sur 91 parce qu'il y a 2 refus de vote, vous l'avez entendu toute à l'heure. Enveloppes trouvées dans l'urne : 89. Suffrages exprimés : 89. La majorité absolue étant de 45, Sylvain ROBERT a obtenu 89 voix. Alors je demande à Sylvain de se rapprocher. Sylvain, toutes mes félicitations....

M. ROBERT : Merci beaucoup. Je retrouve une place qui est plus familière mais c'est toujours avec la même émotion. D'abord, vous remercier toutes et tous pour m'avoir porté à cette présidence, remercier Yvon LEJEUNE, le doyen de notre assemblée mais qui en même temps a montré qu'il gardait une vigueur pour pouvoir diriger les débats et faire respecter le règlement de cette belle communauté et j'ai une pensée émue aussi pour Michel BOUCHEZ qui avait officié en 2014 et qui avait procédé à ma première installation et ça reste toujours un moment mémorable dans ces circonstances particulières. A l'évidence, les résultats du scrutin montrent que l'on a dépassé les frontières partisanes, que s'est manifestée dans cette assemblée une volonté de rassemblement, nous aurons à en tenir compte dans les semaines qui viennent. Si aujourd'hui s'est effectué un premier rassemblement, ce rassemblement est loin d'être terminé, et je crois que beaucoup de femmes et d'hommes de cette assemblée pourront prendre leur place à mes côtés pour travailler à l'avenir de cette agglomération. Tout cela s'inscrit dans un contexte nouveau, dans un contexte politique nouveau. Merci à André KUCHCINSKI et Alain BAVAY d'avoir mené les discussions et d'avoir obtenu un accord avec les groupes de gauche de notre assemblée. Nous en avons collectivement la volonté, nous avons collectivement trouvé ce chemin en gardant le modèle d'union de la gauche des élections municipales. Nous étions déjà en accord avec le groupe Républicain que je remercie également, partenaire loyal en tout temps et le groupe Communiste s'associe désormais à cet accord de gouvernance. Je veux également remercier bien évidemment les membres du groupe Socialistes, Verts et Apparentés pour leur soutien indéfectible. Je suis heureux que nous formions de nouveau cette grande majorité de gauche, riche de sa diversité, pour faire vivre notre projet de territoire. Ensemble, nous allons dessiner un projet qui nous rassemble et qui nous ressemble, dans l'optique de déboucher sur un véritable contrat de coopération autour de l'économie, la justice sociale et l'écologie. Bien au-delà d'un simple rassemblement d'une formation politique, c'est l'énergie de la promesse d'une démarche participative pour les six années à venir qui nous permettra de tenir notre rang. Nous disposons ici de grandes énergies, de grandes forces vives et ma responsabilité maintenant sera de les mobiliser. Je prends également cette élection comme un message de satisfaction des réalisations et de l'animation de l'équipe communautaire lors du dernier mandat, et je tiens à remercier l'ensemble des services de la CALL qui nous ont permis de mettre en œuvre nos politiques, nos actions et qui nous ont accompagnés durant ces 6 dernières années. Sur les 6 ans passés ensemble à bâtir ce territoire, nous avons permis à notre agglomération de réussir un véritable changement de cap. Ensemble, nous avons entrepris cette épopée et je peux dire que nous l'avons réussie. Tant d'exemples me viennent à l'esprit, du développement du Louvre-Lens à l'installation du Pôle de conservation du Louvre à Liévin, l'aménagement des zones économiques, les travaux de lutte contre les inondations, les berges de la Souchez, les commémorations de la Grande Guerre, la réalisation des travaux de châteaux d'eau, les Pass'sports, la réhabilitation de la Maison Syndicale, l'aventure de l'Euro 2016, la réouverture de l'Arena Stade Couvert à Liévin, la politique innovante dans la valorisation des déchets, le Bus à Haut Niveau de Service, le développement des clusters, la politique ambitieuse en matière de logement et j'en passe. Tous ces exemples qui montrent que nous avons bâti un modèle sur une méthode basée sur la confiance et qui a guidé notre action. Une méthode qui va nous permettre de continuer à nous projeter vers l'avenir en engageant des dossiers à même de conforter cette place et cette ambition pour le territoire. La turbine de l'éco transition, la candidature de l'agglomération en 2028 pour être capitale européenne de la culture, le développement des filières courtes et la consommation raisonnée des terres agricoles, l'airbus de la batterie dont nous avons tant parlé en début d'année nous attendons maintenant la concrétisation et l'accompagnement économique du Centre Hospitalier, en ayant une pensée pour les soignants qui, dans cette période difficile, ont fait face à la difficulté et ont montré aussi tout l'engagement sur le service public. J'ai confiance en l'avenir de notre territoire dont on connaît la force de ses atouts, qu'ils soient démographiques, économiques et sociaux. Une des forces de ce territoire est également, sans doute, qu'il s'agit d'un territoire où on sait se parler, le projet de territoire en est la preuve. Lorsque nous avons voté, conçu, co-élaboré le projet de territoire, nous avons eu tous à l'esprit qu'il devait être l'élément moteur de notre volonté d'être un territoire de proximité efficace et d'un territoire acteur. De par ces enjeux, doivent découler un nouveau système de gouvernance, une nouvelle manière de gérer ensemble, ils impulsent et nous imposent une construction collective. Face à ce que nous pouvons appeler une crise globale de sens, le projet que nous allons poursuivre ensemble est d'abord d'une réponse partagée à partir d'interrogations lucides d'un monde qui cherche à se réinventer. Ce

projet de territoire a pour but de tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec pour seule ambition politique, permettre à tous, habitants, entreprises, institutions de bien vivre sur notre territoire. Notre responsabilité est bien de donner du sens et de la performance à l'action publique en travaillant les questions d'avenir. Nous devons apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants aujourd'hui et pour demain, ce n'est pas de la politique fiction mais c'est de la politique du quotidien qui nous caractérise car plus que jamais le contexte actuel nous oblige à l'efficacité dans nos actions. Le fil conducteur de notre projet de territoire est de rendre notre territoire attractif en matière économique pour que la création d'emplois se fasse au profit de notre population. Il faut que la politique de ce territoire soit clairement énoncée, que notre projet fasse de l'agglomération de Lens-Liévin un territoire capable de se réinventer dans un contexte où les entreprises sont invitées à prendre leur part dans la préservation du bien commun. Elles étaient associées à l'écriture du projet de territoire, je l'ai évoqué toute à l'heure mais nous voulons maintenant aller plus loin. Dans un contexte donc où il est nécessaire également de construire un nouveau modèle de territoire face à l'urgence climatique où pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux, il est indispensable de s'appuyer sur le monde de l'éducation, de la recherche et de l'entreprise, où les services publics voient leurs rôles évoluer pour passer d'une fonction de facilitateur envers le monde économique, et la période que nous venons de traverser avec le Covid nous l'a une fois de plus montrée, et où la performance économique doit être au cœur de la stratégie territoriale. Pour ce faire, pour ce territoire, il doit être identifié comme territoire de l'expérimentation, ce doit être sa mission en matière de développement économique et nous préciserons prochainement cette ambition en début de mandat donc avec l'exécutif à qui je proposerai de lancer dès la rentrée un appel à manifestation d'intérêt qui sera le véritable acte 2 du projet de territoire autour de nos clusters, de nos pôles d'excellence et de nos entreprises. Ce mandat sera également le mandat de la mutualisation, le travail engagé depuis de nombreuses années et je voudrais remercier l'ensemble des acteurs, c'est-à-dire les services, mais en même temps André KUCHCINSKI qui a piloté l'ensemble des communes qui en ont pris une part active au cours de ces années, parce que c'était bien l'enjeu de ce projet de mutualisation, qui porte ses fruits. Nous l'avons vu lors des derniers conseils avec le bilan qui en a été tracé. Il nous faut maintenant amplifier le mouvement, toujours sur la base du dialogue, du partage d'expertise et de la concertation. La finalité n'est pas de réduire les moyens consacrés à nos missions de services publics mais de dégager collectivement de nouvelles marges de manœuvres indispensables à la réaffectation de nos moyens vers les services plus directs à la population et vers des politiques de proximité encore plus qualitatives. Aux côtés des actions déjà engagées, plusieurs chantiers ambitieux vont faire l'objet de discussions, comme un service commun des archives, la transition énergétique des bâtiments publics, le pass numérique, mais également les questions RH par exemple. Dans tous ces domaines, il s'agit d'accompagner et de soulager les communes dans des domaines exigeants en expertise et clairement identifiés par elles-mêmes comme le point de fragilité de leur organisation. La poursuite de la déclinaison de ce projet de territoire se fera avec des politiques volontaristes fortes, que ce soit en faveur du monde économique, du tourisme, de l'environnement, de la culture, du sport et de la jeunesse. Pour terminer, ça a été évoqué toute à l'heure dans les propos des différents représentants des groupes politiques, je réaffirme le principe fondateur de la Communauté d'Agglomération, à savoir que dans l'exercice de toutes nos compétences, dans toutes nos démarches que nous initions, dans toutes les actions que nous mettons en place, nous devons maintenir fermement et solidairement notre vigilance sur un point crucial, lutter contre tous types de fracture sociale et lutter contre tous types de fracture territoriale, sur tous les terrains où nos compétences et nos moyens nous permettent d'agir. Nous devons exercer nos compétences au service de tous les habitants, au service des acteurs locaux du développement, dans un lien de cohérence et de complémentarité constant avec les actions communales de proximité. Il n'y a pas d'autre façon de penser notre développement et ce sur quoi nous nous sommes accordés dans ce contrat de gouvernance avec les groupes de la gauche rassemblée mais aussi savoir parler c'est savoir écouter, savoir écouter c'est entretenir une bonne entente qui prévaut à la définition et à la mise en œuvre de nos politiques publiques au service des habitants et de tous les habitants de cette agglomération. Vous le voyez, après l'union vient le temps de l'action, nous allons désormais ériger de marqueurs forts : transition écologique, mesures sociales, participation des habitants et transparence démocratique, nous nous devons d'être exemplaires et pleinement au service des citoyens. Les enjeux sont nombreux et je compte sur chacun d'entre vous pour accompagner l'évolution partagée de ce territoire et encore une fois je renouvelle mes remerciements à l'ensemble du Conseil Communautaire pour m'avoir confié cette présidence pour le mandat qui arrive et j'espère en être digne et que vous m'accompagnerez pour arriver à remplir l'ensemble de ces actions et relever ces défis. Merci beaucoup. On continue l'ordre du jour tel qu'il vous a été présenté, la délibération suivante parce que vous savez bien qu'il faut là aussi constituer une équipe. Il y a des sports

individuels et il y a des sports d'équipes, je suis plus sport d'équipe que sport individuel et donc il faut constituer l'équipe pour pouvoir m'accompagner dans ces tâches et dans ces missions telles que je viens de les évoquer, et donc il vous est proposé dans la délibération n°3 de fixer le nombre de vice-présidents à 15 et donc le nombre de membres du Bureau pour permettre une représentation de chaque commune complémentaire aux vice-présidents à 20. Y'a-t-il des remarques ? Non, c'est adopté. Pas de demande de vote ? Merci beaucoup. Le nombre de vice-présidents étant donc fixé à 15, nous devons maintenant avec la délibération n°4 procéder à l'élection. Nous avons reçu des candidatures de différents groupes. Je vais vous les énoncer, pour le poste de 1^{er} Vice-Président : Laurent DUPORGE, pour le poste de 2^{ème} Vice-Président : Alain BAVAY, pour le poste de 3^{ème} Vice-Président : Bernard BAUDE, 4^{ème} Vice-Président : Jean-Marie ALEXANDRE, 5^{ème} Vice-Président : André KUCHCINSKI, 6^{ème} Vice-Président : Christian PEDOWSKI, 7^{ème} Vice-Président : François LEMAIRE, 8^{ème} Vice-Président : Philippe DUQUESNOY, 9^{ème} Vice-Président : Daniel KRUSZKA, 10^{ème} Vice-Président : Pierre SENECHAL, 11^{ème} Vice-Présidente : Christelle BUISSETTE, 12^{ème} Vice-Président : Alain ROGER, 13^{ème} Vice-Président : Alain LHERBIER, 14^{ème} Vice-Président : Jean LETOQUART et 15^{ème} Vice-Président : Laurent POISSANT. Y'a-t-il d'autres candidatures qui se déclareraient en séance ? Sauf s'il y a une opposition, je vous propose de faire un scrutin de liste sur cette base de candidatures. Pas d'opposition ? On peut donc distribuer les bulletins pour procéder à l'élection des 15 vice-présidents telle que la liste que je viens d'énoncer. Et donc on va demander aussi au bureau de vote tel qu'il était constitué de reprendre sa place pour procéder à ce scrutin.

M. VANDEVOORDE appelle les 91 Conseillers Communautaires à voter. L'appel est terminé Monsieur le Président.

« déroulement du vote »

M. ROBERT : Je vais inviter les 3 présidents de groupe à me rejoindre à la tribune s'ils le veulent bien pour la suite de cette séance pour faciliter aussi les prises de paroles. Donc Alain, Bruno, Jean-Marie. Bien, les résultats de ce vote de la délibération n°4. Votants 88, enveloppes trouvées dans l'urne 88, vote blanc 1, suffrages exprimés 87, majorité absolue 44, la liste présentée au suffrage a obtenu 87 voix, sont donc élus vice-présidents : Laurent DUPORGE, Alain BAVAY, Bernard BAUDE, Jean-Marie ALEXANDRE, André KUCHCINSKI, Christian PEDOWSKI, François LEMAIRE, Philippe DUQUESNOY, Daniel KRUSZKA, Pierre SENECHAL, Christelle BUISSETTE, Alain ROGER, Alain LHERBIER, Jean LETOQUART et Laurent POISSANT et on peut les féliciter ! Bon courage à tous. Pour l'élection du Bureau, vous le savez que les membres vice-présidents, Président sont membres de fait du Bureau et que nos statuts prévoient que chaque commune dispose d'un représentant au Bureau. Donc en complément des noms qui viennent d'être prononcés et qui sont maintenant dans les fonctions de Vice-Présidents, il vous est proposé pour pouvoir compléter les 20 sièges de Bureau, de désigner pour la commune d'Ablain-Saint-Nazaire : Eric SEVIN, Acheville : Philippe LA GRANGE, Aix-Noulette : Tony MOULIN, Angres : Maryse COUPIN, Annay-sous-Lens : Yves TERLAT, Bénifontaine : Nicolas GODART, Billy-Montigny : Bruno TRONI, Bouvigny-Boyeffles : Maurice VISEUX, Carency : Justin CLAIRET, Estevelles : Alain SZABO, Fouquières-lez-Lens : Donata HOCHART, Loos-en-Gohelle : Jean-François CARON, Meurchin : Frédéric ALLOÏ, Pont-à-Vendin : Nicolas FRANCKE, Sains-en-Gohelle : Alain DUBREUCQ, Servins : Nadine DUCLOY, Vendin-le-Vieil : Ludovic GAMBIEZ, Villers-au-Bois : Bernadette DOUTREMEPUICH, Vimy : Agnès LEVANT et Wingles : Sébastien MESSANT. Y a-t-il pour ces communes énoncées d'autres candidatures ? Non. Si vous en êtes d'accord, je vous propose un vote à main levée, les candidatures étant uniques sur ces désignations. Pas de remarque ? Donc que celles et ceux qui approuvent la liste telle que je viens de l'énoncer, lèvent la main. C'est bon ? Merci. Abstention ? Vote contre ? Vous ne prenez pas part au vote donc si j'ai bien compté, c'est bien ça ? Merci, c'est enregistré. Le Bureau est maintenant complet. Nous vous proposons donc pour la délibération n°6, pour notre organisation, d'acter la création de 4 commissions de travail : Commission chargée de l'Attractivité du Territoire, Commission chargée du Développement Durable, Commission chargée du Développement Social et la Commission chargée des Ressources et des Moyens. Y a-t-il des remarques ? Des demandes de vote ? Non ? La liste de ces commissions est donc adoptée et il nous est proposé, à la délibération n°7 ; de fixer donc au regard des possibilités pour chaque élu de participer à ces commissions, pour la Commission chargée de l'Attractivité du Territoire 24 membres, 22 membres pour la Commission chargée du Développement Durable, et 22 membres pour chaque commission chargée du Développement Social et celle chargée des Ressources et des Moyens. Nous avons donc des listes qui vous ont été présentées. Nous avons constitué les listes avec les représentants des groupes. Alors sur la Commission Attractivité du Territoire : Laurent DUPORGE, François LEMAIRE, Philippe

DUQUESNOY, Alain ROGER, Frédéric ALLOÏ, Carine BANAS, Stéphane SIKORA, Katy CLEMENT, Christine ROSZAK, Farid BOUKERCHA, Cécile BOURDON, Christophe CIURYS, Jean LETOQUART, Yves TERLAT, Julien VOULIOT, Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Perrine CIOFFI, Maryse COUPIN, Steven VANDEVOORDE, Nadine DUCLOY, Eric SEVIN, Virginie MARTEL, Justin CLAIRET, Bruno CLAVET. Sur la Commission Développement Durable : Alain LHERBIER, Alain DUBREUCQ, Donata HOCHART, Jean-François CARON, Corinne TATE, Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Martine GERMA, Violette DUFOUR, Tony MOULIN, Dorise TRAINAIN, Catherine DAMBRINE, Bernard BAUDE, Bruno TRONI, Sébastien MESSANT, Laurent DUCAMP, Pascal CARON, Georges KOPROWSKI, Pierre CHERET, Pierre SENECHAL, Jean-Noël GODART, Alain SZABO, Nicolas GODART. Sur la Commission Développement Social : Alain BAVAY, Daniel KRUSZKA, Ludovic GAMBIEZ, Samia SADOUNE, Dominique REAL, Joachim GUFFROY, Henry JACKOWSKI, Françoise TOULOUSE, Caroline LOUBAT, Hélène CORRE, Christelle BUISSETTE, Latifa AIT-ABDERRAFII, Ludvine HENNEAU-PLOUVIER, Nathalie MEGUEULLE MANIER, Virginie COLLART, Christine VERNACK, Martine DEMEYERE, si j'ai bien prononcé, j'espère, Laurent POISSANT, Agnès LEVANT, Bernadette DOUTREMEPUICH, Jean-François CECAK, Louis MOMPEU. Et sur la Commission Ressources et Moyens : André KUCHCINSKI, Jeanne HOUZIAUX, Jérôme DARRAS, Christine STIEVENARD, Laure MEPHU NGUIFO, Arnaud DESMARETZ, Sophie RUSIN, Christian PRIMONT, Nicolas FRANCKE, Brigitte MARTIN, Sabine FINEZ, Christian PEDOWSKI, Patrick CANIVEZ, Christian CHAMPIRE, Brigitte PETIT, Jean-Marc TELLIER, Maurice VISEUX, Daniel DERNONCOURT, Jean-Marie ALEXANDRE, Philippe LA GRANGE, Joël OUVRY et Yvon LEJEUNE. Est-ce que j'ai cité tout le monde pour les commissions ? Il n'y a pas d'oubli ? Je vous propose donc de voter à main levée sur ces propositions de répartition de commission. Vote pour ? C'est bon, merci beaucoup et c'est l'unanimité. La délibération n°8 vise les indemnités de fonction des élus locaux et il vous est proposé de fixer les indemnités du Président à 114 % d'indice terminal brut de la fonction publique, celle des vice-présidents à 51 %, celle des conseillers délégués, ils seront au nombre de 10 : 41 %, et celle des conseillers communautaires titulaires 5,40 %. Y a-t-il des remarques ? Pas de demande de vote ? Demande de vote. Vote pour ? Merci. Abstention ? 2. Pas de vote contre ? C'est adopté. Merci beaucoup. La délibération n°9, alors vous le savez que le Conseil a certaines attributions qu'il peut déléguer au Bureau et c'est pour ça qu'on a composé le Bureau toute à l'heure avec un représentant aussi par commune conformément à nos statuts et donc la délibération n°9 fixe le cadre des questions, des sujets qui peuvent être soumis à l'avis du Bureau en lieu et place du Conseil et donc c'est ce qui vous est proposé d'adopter pour la délibération 9. Y a-t-il des questions ? Non ? On garde le même cadre que ce que l'on avait dans l'ancien mandat. Pas de remarque ? Pas de demande de vote ? Si, vote pour ? Merci. Vote contre ? Abstention ? 2. La délibération n°10 donc ce sont les délégations du Conseil au Président selon l'article L.2122-23 du CGCT et L.2122-22 du CGCT. Vous avez également la liste dans la délibération. Y a-t-il des remarques ? Des demandes de vote ? Oui. Donc, vote pour ? Merci. Abstention ? On est toujours à 2 et c'est adopté. Et enfin les délégations du Conseil au Président avec des précisions en ce qui concerne la réalisation des emprunts et des lignes de trésorerie, c'est une délégation spécifique, vous l'avez remarquée et là encore je vais mettre au vote. Vote pour ? Merci. Abstention ? 2. C'est adopté. Nous avons notre règlement intérieur qui vous est présenté par la délibération n°12, qui vous est proposé d'adopter. Ce sont là aussi les règles habituelles de fonctionnement de nos assemblées, donc en particulier là pour celles qui nous concernent, de la communauté d'agglomération. Ces règles qui sont applicables, on fonctionne sur l'ancien règlement intérieur mais qui est quasiment du copier-coller avec le règlement que l'on propose pour cette nouvelle mandature. Monsieur TRONI.

M. TRONI : Oui Président, on souhaiterait quand même une modification, sur le dépôt des motions où on précise qu'une motion doit être déposée dans les 5 jours francs, ça ce n'est pas sur le délai qu'on veut intervenir et on dit que la motion doit être adoptée par 2 groupes au minimum. Donc, pour nous, ce n'est pas très logique, chaque groupe doit pouvoir déposer une motion. Ensuite elle est mise au vote, elle est adoptée ou pas adoptée mais elle ne doit pas être validée par deux groupes, sinon un groupe ne pourrait jamais déposer de motion.

M. ROBERT : Si les autres groupes sont d'accord, moi il n'y a pas de problème. M. ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE : Pas d'opposition.

M. ROBERT : Monsieur BAVAY, c'est bon ? On propose cette modification-là ? Donc la délibération qu'on met au vote avec le règlement intérieur, sauf s'il y a d'autres interventions, comportera la modification liée aux motions. M. ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE : Tout simplement, préciser qu'une motion est présentée par un groupe.

M. ROBERT : Pas d'autre remarque ? Non. On met au vote donc avec cette modification-là. Vote pour ? Merci. Abstention ? Toujours 2. Pas de vote contre ? C'est adopté. Pour terminer, vous avez eu communication, comme vous l'avez eu dans vos conseils municipaux, la charte de l'élu local dans le dossier qui vous a été remis à l'entrée de cette séance et je dois donc vous en faire la lecture, pas complète mais d'un élément, donc l'article L.1111-1-1 du CGCT qui stipule que les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local. Cette charte de l'élu local qui précise dans les 7 points que je vais devoir, que je vous lis. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général et l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. L'élu local veille à prévenir ou faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt lorsque des intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre. L'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur, après la cessation de son mandat et de ses fonctions. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant des instances au sein desquelles il a été désigné et issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. Voilà, vous avez la lecture complète à réaliser si vous le souhaitez, et je vous le conseille. Vous avez jusque jeudi. On se retrouve jeudi à 15 heures pour notre première séance du Conseil Communautaire. Merci. Excusez-moi, parce que je pensais que c'était Yvon qui allait le faire, vous avez pu prendre connaissance aussi des décisions qui ont été prises pendant la crise du Covid qui étaient donc accessibles et qui vous sont présentées pour compte-rendu au sein de cette séance, et vous en avez la liste. On doit faire voter cette présentation qui n'est pas une décision. Bruno ?

M. TRONI : Oui, simplement pour demander mais je pense que c'est assez exceptionnel. La mise en place du nouveau conseil et la deuxième réunion, d'éviter quand même des réunions à 15 heures parce qu'il y a quand même un certain nombre de collègues qui travaillent et qui auraient peut-être des difficultés à se libérer comme ça deux fois dans la semaine ... Mais je sais que c'est exceptionnel pour les deux premiers.

M. ROBERT : Exceptionnel par rapport à l'installation mais on a bien noté. Vous savez c'est aussi le rythme régulier qui reprendra avec les conseils en fin d'après-midi, enfin début de soirée, à partir de la rentrée et j'espère que les conditions nous permettront de les tenir dans des meilleures dispositions. On vote pour la présentation des décisions qui ont été prises pendant cette crise justement, pour là aussi que la collectivité puisse accompagner les communes et les citoyens. Vote pour ? Merci. Abstention ? Vote contre ? Il n'y en a pas. Merci beaucoup, à jeudi et surtout merci de votre confiance !